

Après une baisse importante des émissions de gaz à effet de serre (GES) entre 2020 et 2022 en raison de la pandémie de COVID-19, l'année 2023 se caractérise par un retour à la normale au niveau des activités de l'institution. Toutefois, on observe que le bilan reste à un niveau nettement inférieur à l'année de référence 2019. Ce résultat positif s'explique à la fois par les mesures mises en place par l'Université et des éléments contextuels. Consciente de son impact climatique, l'UniNE entend poursuivre ces efforts afin de suivre la trajectoire de réduction fixée dans son plan climat.

INDICATEURS CLÉS

2'411 tonnes de CO₂ émises en 2023

3.27 tonnes de CO₂ par EPT

97% du bilan dû aux émissions indirectes

-15% d'émissions de GES par rapport à 2019

SOURCES D'ÉMISSIONS EN 2023

Déplacements aériens

43%



Chauffage

28%



Trajets pendulaires

13%



Déplacements professionnels terrestres

5%

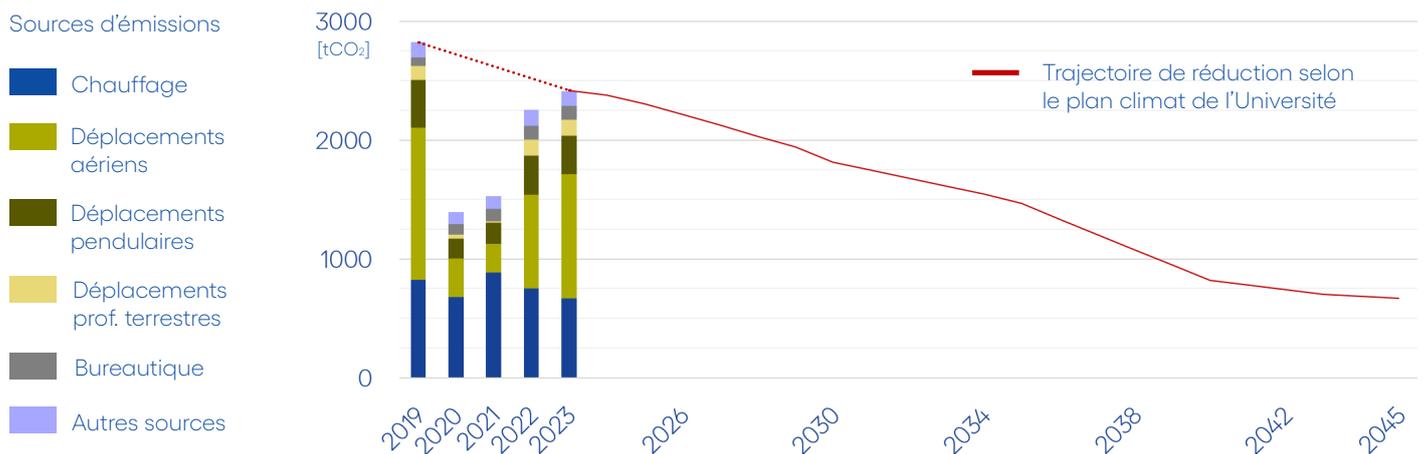
Informatique et matériel de bureau

5%

Autres sources

6%

ÉVOLUTION DE L'EMPREINTE CARBONE DE L'UNIVERSITÉ



Note méthodologique

L'UniNE mandate une entreprise externe pour réaliser un bilan CO₂ approfondi tous les quatre ans, couplé avec une enquête sur la mobilité de ses membres. De tels bilans ont été réalisés en 2019 et 2022. Pour les années intermédiaires, la coordination UniD établit un bilan sommaire. Celui-ci consiste à exploiter au mieux les informations disponibles, sans effectuer d'enquête auprès de l'ensemble des services ou de la communauté. Dans tous les cas, le bilan de l'Université couvre les scope 1, 2 et 3.

Le bilan sommaire utilise les facteurs de conversion du dernier bilan approfondi. Pour le chauffage, l'électricité, les déplacements aériens et l'eau, les données de consommation et les vols effectifs sont utilisés. Pour les autres sources (moins d'un tiers des émissions totales en 2022), les données sont extrapolées en utilisant le taux de croissance des emplois totaux pour la mobilité (terrestre et pendulaire) ou le taux de croissance de la communauté universitaire (y compris corps étudiant) pour toutes les autres sources (bureautique, déchets, etc). En cas d'événement exceptionnel (par ex : crise sanitaire), les estimations sont adaptées au cas par cas. À l'occasion d'un nouveau bilan approfondi, les bilans sommaires des trois années précédentes sont révisés et les estimations sont ajustées par interpolation.

Dans le cas particulier du bilan 2019, les émissions liées aux déplacements aériens ont été réévaluées ultérieurement en utilisant les données comptables (et non issues d'une enquête). Le bilan corrigé s'établit à 2'823 tCO₂, soit 546 tCO₂ de moins qu'estimé dans le bilan approfondi publié. Ce sont les chiffres corrigés qui sont retenus pour construire la série complète présentée ici.

Pour en savoir plus

